

*Tarif des douanes*

taires qu'il aurait fallu. L'année dernière, les maisons Anchor Cap et Bernardin ont expédié des couvercles dans l'Ouest du Canada, mais pas suffisamment. Ils en expédient encore cette année. Cependant, il y a maintenant une pénurie partout au Canada parce qu'ils ne fabriquent pas suffisamment de couvercles pour rattraper les retards.

Il y a plus d'un an, j'ai réclamé l'intervention du ministère de la Consommation et des Corporations, le ministère de l'Agriculture et le ministère de l'Industrie et du Commerce. Que s'est-il passé? Le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Ouellet) a dit, en réponse à ma question, que la pénurie provenait d'une grève dans une usine de la Colombie-Britannique. Il n'y a pas de fabricant de couvercles à pression dans l'Ouest du Canada. Il y a un fabricant de bocaux, mais ce ne sont pas les bocaux qui manquent. Ce sont les couvercles. Voilà ce qu'on nous répond, voilà ce qu'on nous dit; à leurs réponses, on se rend compte qu'ils ne savent pas, qu'ils ne comprennent pas. Nous espérons que la situation les préoccupe réellement car avec la hausse actuelle des prix des aliments, les ménagères vont se mettre à faire des conserves.

● (1740)

La Commission de surveillance du prix des produits alimentaires et le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) nous incitent d'ailleurs à mettre nos aliments en conserve si l'on veut les payer moins cher. Monsieur l'Orateur, comment peut-on mettre en conserve lorsqu'on n'a pas les outils pour le faire? Voilà de quoi il retourne lorsqu'on parle des couvercles de bocaux à conserve. J'espère qu'il n'est pas trop tard et que le gouvernement est prêt à collaborer en incitant les fabricants à produire plus de couvercles, la situation étant extrêmement précaire actuellement dans bien des régions du Canada.

Revenons-en aux sacs d'insecticide de 2½ livres; je ne ferais pas une telle demande si la fabrication des insecticides agricoles n'était pas entre les mains des sociétés multinationales. C'est d'ailleurs ce dont parlait le député de Waterloo-Cambridge (M. Saltsman).

Ces insecticides peuvent être importés en franchise des États-Unis à condition qu'ils soient dans des sacs de 2½ livres ou plus. Je ne sais pas pourquoi on n'a pas inclus les sacs de 2½ livres si ce n'est par erreur. J'ai demandé au ministre s'il pouvait faire quelque chose à cet égard lors du dernier débat sur le Tarif des douanes. Il a dit qu'il s'en occuperait. Quand j'ai entendu dire qu'il comptait présenter un nouveau budget, je lui ai envoyé une lettre le 22 mai lui demandant s'il pouvait faire quelque chose pour les droits de douane sur les sacs de 2½ livres en espérant qu'ils seraient inclus dans la motion des voies et moyens et le bill à l'étude. Mais il n'en est rien. Je m'étonne beaucoup qu'on n'ait rien fait. C'est peut-être un peu de ma faute car je n'en ai pas reparlé au ministre entre la présentation des deux bills, mais je pensais qu'on aurait certainement pris les mesures voulues.

Si cela nous inquiète, c'est parce qu'à cause de l'inflation et des politiques du gouvernement, l'agriculteur doit payer ces insecticides au moins 30 p. 100 plus cher au Canada qu'aux États-Unis. Les fructiculteurs de ma région me disent que cela n'a rien de surprenant, que le chargement est à moitié déchargé aux États-Unis et que l'autre moitié a renchéri du tiers lorsqu'elle arrive au Canada.

[M. Whittaker.]

Il n'est pas difficile de mettre pour quelques milliers de dollars d'insecticide pour vergers dans le coffre de sa voiture et il est facile pour ces gens d'aller en acheter aux États-Unis où il est au moins 30 p. 100 moins cher et sur un montant de \$1,000, ils font une économie appréciable.

Je ne sais pas pourquoi les compagnies multinationales fixent leurs prix de cette façon, mais je parierais que si l'on commençait à fabriquer ces produits au Canada elles baisseraient immédiatement leurs prix. Toutefois, telle est actuellement la situation. Je ne pense pas qu'on puisse reprocher aux agriculteurs de faire tout ce qu'ils peuvent pour économiser de l'argent.

Cela peut paraître très étrange, mais s'ils utilisent ces sacs de 2½ livres c'est parce que c'est exactement la quantité de produit qu'utilisent leurs pulvérisateurs pour une acre de terre. Le produit est contenu dans des sacs solubles que les agriculteurs peuvent mettre directement dans le réservoir de leurs pulvérisateurs. Ils ont ainsi la quantité exacte dont ils ont besoin. Personne, je pense, au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social ou au ministère de l'Environnement ne voudrait qu'on change une méthode qui évite à l'agriculteur d'ouvrir les sacs d'insecticide, d'y mettre les mains ou d'en respirer le contenu alors qu'il peut avoir la quantité exacte dont il a besoin et la mettre directement dans le réservoir sans avoir à y toucher.

J'avais espéré que le ministre jugerait bon de modifier cette disposition dans le bill à l'étude. J'espère qu'il le fera sous peu, aussi rapidement que l'a fait un ancien ministre des Finances, M. Benson, lorsqu'il a supprimé le tarif des douanes sur les pommes après avoir fait un arrangement avec les États-Unis visant à l'abandonner progressivement au cours d'un an. La première année, on l'a supprimé complètement et on a laissé le pomiculteur canadien se débrouiller avec le libre-échange. Le tarif sur les denrées canadiennes vendues aux États-Unis n'a pas été supprimé parce que les Américains ont dit: Lorsque nous faisons un arrangement, c'est de cette manière que nous traitons l'affaire. J'espère que c'est ce que fera le ministre aussi rapidement que ce droit de douane a été modifié.

**M. Gordon L. Ritchie (Dauphin):** Monsieur l'Orateur, je voudrais dire quelques mots au sujet du bill sur le tarif des douanes. A mon avis, sa teneur n'est pas de si grande importance.

Le mémoire du Conseil économique sur la possibilité de libre-échange avec les diverses parties du monde, notamment les États-Unis, vient à point nommé. C'est une question probablement oubliée depuis longtemps, qui avait provoqué la chute d'un gouvernement en 1911, mais qui depuis quelques années a moins d'importance. Toutefois, il faut féliciter le Conseil économique d'avoir formulé cette proposition au sujet du libre-échange.

En qualité de citoyen de l'Ouest, j'estime que le libre-échange ou tout au moins un commerce plus libre serait fort avantageux pour le Canada. Nous constatons de plus en plus que notre industrie manufacturière est coûteuse d'après les normes mondiales. L'industrie textile réclame l'imposition d'embargos sur les articles en provenance de l'étranger. Notre échelle des salaires semble être très élevée par rapport aux États-Unis. Le Conseil économique signale que la productivité du travailleur américain est beaucoup plus élevée que la nôtre.